

L'allocation de base arrive avec ses questions

L'allocation de base : pathologie et effet d'un mouvement social — II

Johannes Mosmann

Dans la partie I de cette série (voir *Die Drei 1-2/2018*) fut établie la raison pour laquelle une allocation de base inconditionnelle ne peut pas être appuyée par l'hypothèse que des machines laisseraient aux êtres humains le choix de travailler ou pas. La contrainte au travail est, dans la nature même d'une économie mondiale, fondée sur la répartition [ou le partage, *ndt*] du travail et ne peut donc pas être repoussée. En outre, il y a des dépendances de formes juridiques qui entraînent que la « plus value » résultant de la répartition progressive du travail se voit drainée de plus en plus vers un petit groupe de personnes. Le mouvement de l'allocation de base voudrait véritablement répartir ce revenu, mais il perd de vue, à cette occasion, l'importance du travail matériel. La partie II va montrer comment des questions posées de manière erronée dans une économisation de la vie spirituelle conduisent directement — au lieu de concevoir clairement la relation entre vie spirituelle et vie économique — à un point tournant et un point d'angle de l'évolution future de la société.

Comme exposé dans la première partie de cette série, tout revenu a pour condition le travail d'autres êtres humains. Celui qui exige nonobstant une allocation de base « inconditionnelle », introduit en vérité une condition supplémentaire, à savoir, celle que les autres doivent travailler pour lui, sans que celui-ci soit en contrepartie obligé de travailler pour les autres. Nous ne remarquons pas le geste anti-social de cette exigence parce que nous reportons la responsabilité sociale sur un « nous » diffus : nous, en tant que « société », nous devrions pourtant en définitive produire la grande noblesse de cœur de garantir une allocation de base à l'individu. Oui, mais qu'est-ce donc que « la société » vue au plan économique ? Chaque être humain travaillant individuellement ! Chaque individu doit donc en conséquence travailler sans condition, c'est-à-dire sans exiger de contre partie, pour les autres. La question se pose donc de savoir pourquoi ceux qui recommandent une allocation de base inconditionnelle ne commencent pas simplement et immédiatement à travailler pour leurs semblables ? La réponse est : parce qu'ils devraient exiger un revenu, comme cela va de soi, en contre-partie de la mise à disposition d'une telle allocation de base et donc le travail de leurs semblables — sans revenu, ils ne pourraient finalement pas travailler.

Celui qui est à présent pris de vertige a correctement compris les pensées ci-dessus ; c'est un circuit intégral. Le grand service rendu par le mouvement pour l'allocation de base c'est d'avoir fait bouger le concept de salaire relié au passé [tout travail mérite salaire, *ndt*] et d'avoir braqué la conscience publique sur l'aspect relié à l'avenir de l'allocation ou d'un revenu : une allocation ou un revenu rend un travail possible. Mais l'inverse est aussi juste : un travail rend possible un revenu. Ces deux aspects ne se laissent pas tirer à la loterie, bien au contraire, ce sont deux aspects du même contexte : le contexte de l'économie mondiale de la répartition du travail. C'est dans la relation de tension entre ces deux aspects, entre production et consommation, qu'a d'abord lieu le « nous », au sens économique du phénomène. La « résolution » de la question sociale, pour autant qu'elle est de nature économique, se trouve donc dans la mise en accord de ces deux aspects l'un sur l'autre. Cette cohérence est désignée en science économique comme le « problème du pilotage » : dans quel domaine, quel revenu doit être formé à un moment donné, afin que ces travaux soient possibles qui produisent en contre-partie ces biens et services que représentent notre revenu ? Si un revenu est réparti selon le principe de l'arrosoir, indépendamment de ce qui rend possible un travail à chaque fois, et qu'inversement les exigences envers un revenu ne s'expriment plus dans les prix des produits du travail, alors le revenu se dissout en tant que tel dans une économie de répartition du travail (cela sera abordé dans une autre contribution de cette série).

Le pilotage du travail en tant que question sociale

Le pilotage du travail est un « problème » pour la raison que dans une économie du partage du travail, certes chaque être humain est enchaîné aux autres au moyen du travail et de la consommation, mais il ne possède aucune perception immédiate de ces entrelacs. Comment se laisse donc résoudre, dans une économie mondiale de partage du travail, le « problème du pilotage » ainsi désigné, à savoir comment pouvons-nous articuler les relations de valeurs, mesurables à la consommation, et sous quelles conditions préalables le travail peut-il rencontrer ces relations de valeurs ? C'est ainsi qu'a à s'interroger celui qui veut réagir contre la nécessité et rendre possible un revenu pour tous. Le mouvement pour l'allocation de base inconditionnelle pose la question, au lieu de ceci : « Que voudrais-tu faire, si tu étais inquiet pour ton revenu ? » Avec cela, premièrement, il impute à tort que l'on pût être « inquiets » pour un revenu tandis que l'état réglerait quelque chose mensuellement à chaque citoyen ; et deuxièmement, que ce que l'on ferait alors « volontiers soi-même » serait important d'une façon quelconque. Que l'on affirme cette dernière chose, c'est là l'argument de vente décisif pour l'entreprise allocation de base.

C'est ainsi que l'on remplace la question sociale par une question purement personnelle. Sascha Liebermann, co-fondateur d'une initiative portant un titre qui en dit long de : « Liberté au lieu du plein emploi », spécule

sur les conséquences possibles d'une allocation de base inconditionnelle : « Ensuite il y a les autres, qui font aujourd'hui quelque chose, avec quoi ils ne s'identifient pas. Ceux-ci tomberaient, je pense, dans une crise sérieuse, parce qu'une béquille leur serait alors supprimée. Ils peuvent dire aujourd'hui, s'ils exercent une activité rémunérée, je fais en tout cas quelque chose qui a du sens, car je contribue aux ressources fiscales. »¹ Avec une allocation inconditionnelle de base, ces êtres humains n'auraient donc plus alors qu'à se « creuser la tête eux-mêmes » pour découvrir ce qui en fait le sens.

Le sens du travail

Ce cheminement de la pensée est une étrangeté de vie et il caractérise tout le mouvement. On accepte tout d'abord ainsi que la valeur du travail « stupide » consisterait en une ressource fiscale. De fait pourtant, la valeur du travail « stupide » a été ici démontrée dans son résultat immédiat, pour le préciser, dans la mise à disposition des biens de consommation, qui représentent en fait notre revenu réel. C'est le sens, la valeur carrément, du travail « stupide ». C'est d'abord de cette création de valeur que l'on peut ensuite en retour dériver un impôt. Que Liebermann tienne ce qui en est dérivé, l'impôt, pour la chose elle-même, c'est sa première erreur. La deuxième s'ensuit aussitôt : en concédant que l'être humain, avec une allocation de base inconditionnelle, ne s'attacherait plus à ce travail « stupide », il fournit, sans le remarquer lui-même, un argument contre l'allocation de base : à savoir que si l'être humain, gratifié d'une allocation de base, abandonnait de fait ces travaux-là, alors son allocation fondrait peu à peu et il n'en aurait plus. La dépendance de l'allocation de base vis-à-vis du travail n'est pas du tout théorique, encore une fois, au contraire c'est une dépendance réelle, à savoir on a vraiment l'équation suivante : s'il n'y a pas de travail « stupide » = aucunes marchandises = aucun revenu. Il est vrai que Liebermann ressent qu'aujourd'hui de très nombreux êtres humains sont poussés à des travaux « stupides » qui ne satisfont aucun besoin réel et donc sont véritablement insensés. Mais cela repose, comme on l'a déjà montré dans le fait que l'économie mondiale fondée sur la répartition du travail ne peut pas résoudre son problème de pilotage. Liebermann ne demande pas pourquoi, mais il attribue au contraire simplement à tort à l'être humain justement de « découvrir lui-même » quel travail est sensé — et c'est là sa troisième erreur. Mais comment devrait-il donc pouvoir découvrir cela ? Dans les conditions préalables posées par Liebermann d'une allocation de base inconditionnelle cela n'irait que si l'être humain pût découvrir lui-même le sens de son travail — ce qui est néanmoins impossible comme on l'a démontré dans la première partie.

Au contraire de la question purement *personnelle* du mouvement d'allocation de base, la question *sociale* a la teneur suivante : comment les conditions peuvent-elles être créées dans lesquelles l'individu peut tirer du contexte social le sens de son travail ? Comment pouvons-nous découvrir en autrui le sens de notre travail, dont le besoin en est ainsi servi. Quelles institutions sont-elles donc indispensables afin que nous, les êtres humains sur la Terre, puissions solidairement porter le travail humain (après déduction du travail des machines) qui est nécessaire pour tout notre revenu ? Nous sommes aisément des frères en esprit, lorsqu'il semble que nos propres intérêts de consommation soient servis — devenir frères de chair, lorsqu'il s'agit de nos intérêts personnels, c'est la question du temps présent.

L'économisation de la vie spirituelle

C'est une tout autre question, par contre, de savoir comment la vie spirituelle — celle-là qui englobe aussi donc ces « activités créatrices et curatives »² mentionnées par Philip Kovce — peut se placer par rapport à la vie économique. Il vaut ici de faire attention qu'en principe, toute vie spirituelle est renvoyée au domaine économique pour pouvoir consommer, sans devoir directement y co-agir. Ce que des élèves, chercheurs et artistes, consomment en marchandises doit se trouver à leur disposition, sans qu'inversement ils collaborent directement à la production mondiale des marchandises. La subsistance pour la vie de l'esprit est donc un luxe, vue à partir du plan économique, auquel ne correspond aucune sorte de rapport. Là où cela est démêlé, la vie spirituelle peut être portée avec une manière de penser sociale, pour préciser de manière telle qu'aucune intention d'exploitation n'est rattachée à l'afflux des moyens. En considération de la question sociale, telle qu'elle se pose pour le domaine économique, cela veut dire ceci : on ne peut pas compter sur des élèves, artistes, chercheurs et autres, dans cette relation.

Avec cela il ne faut pas disconvenir que précisément les productions de la vie spirituelle de l'humanité sont d'une valeur extraordinaire pour l'économie. Pourtant ces productions spirituelles s'enracinent dans l'individualité humaine d'une façon telle qu'on ne peut pas compter sur elles comme on compte sur la valeur d'une marchandise. Relativement à la vie de l'esprit, il faut beaucoup plus produire le courage de porter

¹ *Die Stimme DesVolkes [la voix du peuple]* : « Was würdest du arbeiten, wenn für dein Einkommen gesorgt wäre » [Quel travail voudrais-tu faire si l'on veillait à ton revenu ?] Folge 13 — www.youtube.com/watch?v=iloGEYOPOyE

² Philip Kovce : « *Ce qui est équitable comme droit fondamental* » — www.neues-deutschland.de/artikel/1068180.bedingungloses-grundeinkommen-gerecht-nur-als-grundrecht.html

ensemble toutes les impondérabilités qui résultent du libre déploiement de l'individualité humaine — car cela pourra être directement fécond ensuite pour l'économie. Or, bien sûr cela est seulement possible si le travail dirigé immédiatement sur la production des biens de consommation est très clairement distingué du travail spirituel, et donc des activités artistiques-créatives, la recherche, la formation et autres.

En traitant de manière égale la production de marchandises et le travail spirituel, le mouvement de l'allocation de base « économise » la vie de l'esprit et perd avec cela la possibilité de donner à celle-ci un sens social. Une « liberté », pour les adeptes du mouvement, c'est que l'état me garantisse que je suis autorisé(e) à consommer les productions de mes semblables sans devoir me poser la question de quelle manière je m'y implique moi-même, de sorte que je peux « librement » décider si je collabore à la mise à disposition des marchandises que je consomme ou bien si je ne préfère pas mieux être un poète. L'un repave les rues, l'autre écrit un poème et ainsi, selon les adeptes de l'allocation de base, tout un chacun produirait donc sa contribution « individuelle ». Or c'est là une inversion totale de la liberté humaine.

Le retroussement de la liberté

La liberté est tout d'abord la question purement personnelle de savoir si, par exemple, je peux former mes manières de voir indépendamment de l'influence étatique ou économique, si je peux me rendre intérieurement libre vis-à-vis de « l'opinion publique ». Cette liberté intérieure ne peut être conçue par la vie sociale extérieure que comme négative, tandis que l'on décide, par exemple, de ne rien faire sur le domaine de la vie sociale sur ces questions, sur lesquelles chacun doit décider pour lui-même. Cela veut dire que le concept de liberté se retrouse aussitôt sur lui-même [comme un gant, *ndt*] dès que l'on dirige le regard au-delà de sa propre vie intérieure sur la vie sociale extérieure. Dans le contexte social, la liberté ne signifie pas d'épuiser sa liberté propre aux dépens de la liberté d'autrui, mais au contraire de construire sur la liberté d'autrui. Pour le comportement envers la vie économique extérieure, cela veut dire : se rendre dépendant de la libre reconnaissance de son semblable. Cela ne veut pas dire promouvoir les productions de mon semblable au moyen d'une contrainte fiscale que j'empêche et de pouvoir ainsi attirer à moi sa force de travail, sans être renvoyé dans le même temps à l'esprit de ce travail.

Dans une société libre, personne ne possède le droit de forcer son semblable à financer les productions de son propre esprit. Celui qui se voit comme un travailleur de l'esprit, doit donc gagner l'intérêt de ses semblables — ou bien justement œuvrer avec eux. Celui qui aurait une fois le plaisir douteux d'étudier une spécialité de science spirituelle telle que la « langue germanique », reconnaît à cet endroit un second aspect de la question sociale formulée plus haut. Des milliers et des milliers d'étudiants passent leur temps à composer des devoirs à la maison qui ne les intéressent pas plus sinon que d'autres. Mais cela n'est qu'un des innombrables exemples d'infécondité de la vie de l'esprit actuelle. Et cette infécondité repose essentiellement dans le fait que notre vie de l'esprit ne doit pas interroger les êtres humains, mais au contraire elle peut extorquer de force son existence, tandis qu'elle épuise les productions des êtres humains qui travaillent corporellement par les taxes.

Le point tournant et le point d'angle sociétaux

Or celui qui observe la situation actuelle de la vie de l'esprit par rapport à celle de la vie économique, ne peut s'empêcher de reconnaître largement cette vie de l'esprit comme un pique-assiette du travail physique des autres êtres humains. Si donc d'un côté, la vie de l'esprit, à partir d'une vision économique, est d'abord un déficit, parce que le travail au sens spirituel est porté par le travail au sens économique, d'un autre côté, on doit envisager de manière tranchante sur quelle voie les moyens affluent dans la vie de l'esprit, afin que celle-ci puisse se structurer de manière féconde. Le lieu d'intersection entre vie économique et vie de l'esprit est un point tournant ou un point d'angle de toute évolution sociétale. Une telle vie spirituelle ne peut évoluer de manière féconde si le travailleur spirituel veut avoir sa liberté, non seulement pour lui-même, mais encore dans le même temps, si la liberté de son semblable est la voie sur laquelle il réfère son revenu à partir de la vie économique, cela impliquant cependant que le moyen n'est plus à l'avenir fourni par l'état, en étant puisé à la fiscalité et redistribué, mais au contraire librement offert par un don — non pas par des consortiums, mais par un don individuel de chacun.

Quant à savoir si l'on aura des paiements directs, ou sous forme de bon pour une formation ou bien si l'on pense à quelque chose d'autre, c'est un aspect secondaire. Ce qui est décisif c'est que l'esprit doit se refléter dans le libre jugement des êtres humains, à partir desquels il veut vivre. C'est le *management* de la qualité auquel tout spirituel est en vérité renvoyé. Lorsque les adeptes de l'allocation de base infèrent de la représentation que des machines épargneraient du travail humain et que les êtres humains qui se retrouveraient ainsi sans travail seraient dès lors appelés à des « activités créatives et curatives », ceci est carrément une diffamation des activités spirituelles. En vérité aucun être humain n'est un artiste du fait qu'il se tient lui-même pour tel ; personne n'est un enseignant s'il n'est pas estimé comme tel par des enfants, des parents et des collègues ; personne n'est un chercheur s'il n'apporte pas avec soi des facultés totalement

déterminées et autres. Lorsque par exemple, sur la base du *Hartz IV*, des « éducateurs » se voient occupés dans les maternelles, dont la seule et unique qualification consiste dans le fait de ne pas avoir trouvé de travail dans la profession qu'ils ont étudiée, c'est là un méfait accompli sur des enfants. On n'est pas appelé à des « activités créatives et curatives » du fait qu'un contribuable anonyme a garanti un revenu à quelqu'un, mais au contraire seulement du fait que l'on conquiert la reconnaissance immédiate des êtres humains concrets sur lesquels on veut appliquer ses facultés. Si la liberté est d'abord comprise dans ce sens comme liberté d'autrui et qu'on se relie au concept de responsabilité elle devient alors un moyen de configuration sociale.

Tout être humain un artiste ?

En particulier les promoteurs anthroposophes du mouvement de l'allocation de base se réfèrent volontiers à Joseph Beuys et à sa sentence : « Tout être humain est un artiste ». Mais si le terme « artiste » est interprété en « artiste professionnel » au sens de la division du travail, cette sentence signifie l'anéantissement de l'art. Ce n'est qu'une pratique de vie — ainsi l'a comprise Beuys — à savoir comme un renvoi à la nature supérieure de l'être humain.³ Celui qui, pour préciser, envisage cette nature supérieure, devra admettre que tout travail est unilatéral au sens économique. Par la spécialisation de l'économie qui répartit le travail, aucun être humain n'est en mesure de déployer toute sa dignité humaine dans son temps de travail. Ce devenir unilatéral n'est justifié que parce qu'il est nécessaire pour mettre à disposition des marchandises. Si par ailleurs aussi la nature supérieure de l'être humain en vient à faire valoir son droit, alors la communauté doit limiter le temps durant lequel l'individu sert la vie économique et porter solidairement le travail « inférieur ». Avec une limitation du temps de travail tout être humain peut trouver le temps, à côté du travail, de suivre ses impulsions purement humaines. Mais cela n'est possible de nouveau que si personne n'a le droit de ce désigner lui-même comme un artiste professionnel. Pour préciser, ce faisant il n'exige rien d'autre alors que les autres — qui sont donc moins artistes — prennent en charge le travail « inférieur » correspondant au sien.

Il ne s'ensuit pas que dans une société de liberté il n'y ait pas d'artistes professionnels, mais au contraire seulement que le revenu indispensable ne peut pas être mis à disposition par la contrainte fiscale. Sur le domaine spirituel, la question sociale a donc une autre teneur que sur celui de la vie économique. En considération de ceci on a formulé la question plus haut : Comment les conditions peuvent être créées dans lesquelles l'individu peut emprunter au contexte social le sens de son travail ? En considération de la vie de l'esprit elle doit à présent être formulée ainsi : Comment formons-nous des formes relationnelles d'individu à individu, par lesquelles nous puissions mutuellement nous connaître et nous reconnaître dans nos impulsions spirituelles, de sorte que l'individu découvre la place dans le contexte social qui lui correspond réellement ?

***Die Drei* 3/2018.**

(Traduction Daniel Kmiecik)

Réalité et erreur — Au sujet de *L'allocation de base arrive avec ses questions* de Johannes Mosmann dans ***Die Drei* 3/2018.**

Dans sa contribution *L'allocation de base arrive avec ses questions*, Johannes Mosmann se réfère à une réflexion, que j'ai exprimée voici quelques années dans une *interview*. Celle-ci fut, comme il n'est pas difficile de le reconnaître, à la source indiquée par Mosmann (www.youtube.com/watch?v=iloGEY0PoyE), fut conduite en un seul morceau et fragmentée ensuite pour le *videoclip* en passages isolés. Si l'on examine bien les divers passages de la *video*, qui précèdent l'endroit cité par Mosmann, ce à quoi je me référerais devient évident. Dans le *videoclip*, des *interviews* de passants sont exhibées qui s'expriment sur ce qu'ils entendent sous le terme de « travail » — le plus souvent au sens restreint de travail-gagne pain. La plupart d'entre eux établissent à l'occasion un rapport direct avec l'obtention d'un revenu, pour « gagner de l'argent », plus d'un, soulignent qu'il s'agit du sens du travail pour eux, pour établir des contacts et autres choses en plus.

³ Dans l'ouvrage de Friedhelm Menneke : *Beuys au sujet du Christ — Une position en conversation* (Stuttgart 1989) Joseph Beuys prend ses distances vis-à-vis de cette conception : « Oui, cela étant, l'artiste m'est devenu tout à fait suspect, avant tout parce qu'il se sent pour ainsi dire réduit, « débusqué » dans l'ancien système : l'artiste doit être peintre, ou sculpteur, ou danseur ou poète ou bien quelque chose de ce que les gens désignent comme « culturel ». Ce n'est principalement pas cela que je veux dire. Ce chemin : « Chaque être humain, un artiste » requiert beaucoup plus de l'être humain que ce que des artistes sont en mesure d'atteindre aussi finalement lorsqu'ils peignent des tableaux admirables. [...] Ce qui est décisif, disons-le une fois pour toute, c'est de référer le concept « artiste » à chaque être humain, à son travail purement et simplement. Et il se révèle ensuite que le chemin, par ce qu'on appelle alors « art », n'est pas celui le plus couronné de succès pour l'art. [...] Un homme de l'équipe d'enlèvement des ordures ménagères peut mieux accomplir ceci au sens d'un art anthropologique, qu'un peintre. (p.50)

Cela étant Mosmann me reproche dans sa contribution une « expérience naïve du monde », parce que je tiens soi-disant les ressources fiscales — ce qui « en est dérivé » — « pour la cause elle-même ». Dans l'*interview*, je m'exprime par besoin de clarification mais aussi fréquemment par contradiction se rencontrant entre la réalité et l'interprétation de celle-ci et je fais la distinction entre la réalisation du sens dans l'action de l'interprétation de celle-ci. La « béquille » d'interpréter le travail comme une contribution fiscale, je l'amène là pour rendre évidente la manière dont quelqu'un n'exerçant aucune activité pour lui, peut pourtant l'anoblir parce qu'aussi longtemps qu'il s'agit d'une activité rémunérée il peut être certain de l'estime de la chose publique. Il ne s'agit pas que le travail s'épuise en cela ou bien que la chose serait décisive pour le processus du travail, mais bel et bien pour son estimation à lui eu égard à la compréhension actuelle du travail. À celle-ci Mosmann objecte, la compréhension correcte du travail, en ayant recours à Steiner qui voit dans le travail la préparation de la consommation pour d'autres. Il ne s'agit pas du tout de cela bien entendu dans l'*interview* et ce n'était pas non plus le point que je visai à cette occasion. Il est frappant dans les *interviews* redonnées dans la *video* que c'est justement à peine si l'une des personnes interrogées exprime l'aspect soulevé par Mosmann, mais très bien l'autre aspect visant au revenu, comme si chacun travaillait pour lui-même.

La méprise est à mes yeux le résultat de la présupposition que fait Mosmann. Il part du concept de travail — correcte à ses yeux — et n'écoute pas du tout ce qui est dit dans les *interviews*. Mais c'est là-dessus que je me référais comme cela n'est pas difficile à reconnaître, lorsque tous les passages sont examinés. Cette expérience naïve du monde qui m'est donc reprochée est donc une expérience réelle, une de la réalité elle-même, si l'on veut. On peut à présent certifier aux êtres humains combien ils se trouvent à côté [de leurs pompes, *ndt*] et écartent avec cela une réalité. Ce serait une compréhension étrange de la recherche que de ne pas vouloir avoir ce qui est dans le monde. Eu égard à l'*interview* fragmentée qui réclame de la part de celui qui la considère de mettre en valeur le contexte des déclarations, une source appropriée s'est offerte pour une confrontation — peut-être une de mes nombreuses publications. Mais alors le reproche fulminant n'eût pas été possiblement à soutenir.

Sascha Liebermann

Réponse (de Johannes Mosmann)

Sascha Liebermann fait valoir qu'il ne recherche pas lui-même le sens du travail dans les ressources fiscales, mais seulement chez des « passants » qu'il a cités en correspondance. Malgré cela il oppose à cette représentation-là son concept de travail subjectivement teinté et fonde avec cela une allocation de base inconditionnelle. Cela étant il écrit : « Cette expérience naïve du monde qui m'est donc reprochée est donc une expérience réelle, une de la réalité elle-même, si l'on veut. On peut à présent certifier aux êtres humains combien ils se trouvent à côté [de leurs pompes, *ndt*] et écartent avec cela une réalité. Ce serait une compréhension étrange de la recherche que de ne pas vouloir avoir ce qui est dans le monde. » Je dois confesser qu'eu égard à une telle déclaration je peux à peine faire la distinction entre sa position et celle de ses « passants » « étrangers au monde ». Si je « certifie » aux êtres humains une erreur, pour préciser, je n'écarte aucune réalité pour ce faire, au contraire dans le meilleur des cas justement une erreur sur celle-ci même. Il va de soi que des bévues, idéologies et autres sont dans cette mesure « une réalité », alors qu'elles déterminent notre fréquentation des processus économiques. Pourtant un ordre économique ne peut pas être dérivé de méprises, il doit au contraire s'agir de réalité de processus économiques. Dans le cas où lui-même reconnaît donc dans les déclarations des passants des idées « étrangères au monde », comme je puis [*darf*] le présumer, je trouverais inadéquat qu'il objectât à ceci : « La valeur du travail « stupide » consiste cependant effectivement dans la mise à disposition des biens [de consommation, *ndt*] qui représentent tout notre revenu, raison pour laquelle un revenu inconditionnel est impossible. »

Johannes Mosmann

(Traduction de la question et de la réponse, Daniel Kmiciek)